

SAINT-PIERRE

Discussions autour des poubelles

Le nouveau rythme de collecte des ordures ménagères a suscité les critiques de riverains lors de la réunion publique du comité de quartier organisée sur ce thème.

Colette Finet (vice-présidente d'Amiens-Métropole) et Étienne Desjonquères (adjoint à la démocratie locale) étaient les invités de la réunion publique organisée lundi par le comité de quartier Saint-Pierre afin d'évoquer le nouveau rythme du ramassage des poubelles. Seule une quarantaine de personnes s'étaient déplacées. Didier Soyer, a présenté les chiffres de la consultation organisée par le comité de quartier qu'il préside : 77 habitants sont opposés à un seul passage, 22 y sont favorables (1 sans opinion), soit 77% d'avis négatifs. Chiffres différents du sondage organisé par la Métropole qui donnait 53% de personnes favorables à un seul ramassage. « Dans mon impasse, 19 poubelles restent en permanence dehors, le trottoir n'est pas large, je dois passer sur la chaussée avec la poussette. En cas d'accident qui sera responsable ? » a questionné une assistante mater-



Une quarantaine de personnes seulement a participé à cette réunion. Et ce sont surtout les mécontents qui se sont déplacés.

nelle. Étienne Desjonquères a rappelé que des agents du service nettoyage sont assermentés et qu'il y aurait des sanctions. D'autres habitants ont posé le problème des collectivités qui, pour un ramassage le lundi, sortent les containers le vendredi après-midi. L'OPAC sera saisi sur problème.

Colette Finet a expliqué, de son côté, que le Grenelle de l'environnement avait fait passer la taxe sur les ordures de 8 à 32 €, d'où la nécessité de trier plus et mieux. Quelques idées ont été émises : des poubelles à 3 roues plus faciles à manipuler pour descendre les marches ou remettre une consigne sur le verre.

Colette Finet a promis de tenir compte de ces remarques.

Les habitants ont aussi noté que si la collecte est divisée par deux, la redevance ne l'est pas. Les économies serviront à améliorer le traitement des déchets, à construire la quatrième déchetterie, à reprendre en gestion métropole le ramassage des containers enterrés, à payer la TGAP (taxe générale sur les activités polluantes). Étienne Desjonquères a également annoncé l'installation de 100 containers enterrés dans le quartier d'Amiens Nord. Hubert de Jenlis, conseiller général (UMP) d'Amiens Sud, a fait remarquer qu'Amiens est une des seules villes de sa taille à n'avoir qu'un ramassage. Nîmes, Limoges, Perpignan, Orléans en ont au moins deux. Ce qui n'empêchait pas la ville d'avoir une taxe d'enlèvement plus élevée que ces autres communes.

De notre correspondant
ALAIN BARRILLIOT